

Premier rapide féminin de Rueil-Malmaison : Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le Premier Rapide Féminin de Rueil-Malmaison est un tournoi d'échecs organisé par le club Club d'Échecs de Rueil-Malmaison le 13 septembre 2026, 94 rue d'Estienne d'Orves 92500 Rueil Malmaison.

Il s'agit d'un tournoi à cadence rapide homologué auprès de la FIDE, avec pour numéro d'homologation FFE 72531. Il est ouvert à toute joueuse licenciée à la FFE pour la saison en cours (licence A ou B) et aux joueuses possédant un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA). Le tournoi est limité au 32 premières inscrites.

Le Elo utilisé est celui de septembre 2026.

Au début du tournoi, les joueuses n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1199 pour les U16
- 999 pour les catégories pour les U14 et U12
- 799 pour les U10 et U8

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1er juillet 2023. Les appariements se font au Système de Haley à l'aide du logiciel Sharly Chess version 5.0.4 ou plus récente.

Seront appariées à la 1ère ronde toutes les joueuses qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Une joueuse ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. On considérera qu'une joueuse absente sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Le premier coup illégal achevé (une fois que la joueuse a appuyé sur la pendule) **entraîne une pénalité temporelle. Le second coup illégal entraîne la perte de la partie**, sauf si l'adversaire ne dispose pas du matériel pour mater le roi par aucune suite de coups légaux.

Les coups illégaux non achevés n'entraînent pas de pénalité temporelle mais sont soumis à la règle dite « pièce touchée, pièce à jouer. »

Article 3 : Nombre de rondes, cadence et retard

Sept rondes à la cadence de 15 minutes + 3s par coup. On considérera qu'une joueuse qui ne s'est pas présentée devant l'échiquier 15 minutes après le lancement de la ronde perd la partie par forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 4 : Horaires indicatifs

Pointage : 9h15 à 9h30

Ronde 1 : 10h

Remise des prix vers 17h.

Article 5 :

Jeunes membres du CERM : 5 €

Jeunes non-membres : 10 €

Adultes membres du CERM : 10 €

Adultes non-membres : 15 €

La liste complète des prix sera affichée avant la fin de la ronde 3. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix sont répartis à la place Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction des points de parties obtenus par les joueurs et joueuses. (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).

Les *ex-aequo* sont départagés par le Buchholz médian puis le Buchholz intégral et enfin par la Performance.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, la gagnante (ou la conductrice des blancs en cas de nullité) donne son résultat à la table d'arbitrage. Les deux joueuses rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 8 : Rappels

- Les joueuses sont tenues de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

- Les appareils électroniques (téléphones, montres connectées, écouteurs Bluetooth) doivent être éteints et rangés dans un sac ou confiés à l'arbitre.

- Les participantes acceptent la réglementation anti-dopage du Ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participantes ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

- Les joueuses sont tenues d'avoir une attitude convenable.

- Il est interdit de blitzer dans la salle de jeu.

- Les joueuses doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte

- Les joueuses doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.

- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

Article 9 :

Le tournoi sera arbitré par Sonia Bogdanovsky, Arbitre Élite 1.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueuses sont tenues de respecter cette décision durant la suite de la partie, elles peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

Article 10 :

Toutes les participantes et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre

L'Organisateur

Sonia Bogdanovsky

Ludovic Aernouts